

A propos de la Commission jurassienne

La Commission jurassienne de liturgie est riche d'une longue histoire. Elle est mentionnée pour la première fois en 1870, dans une note de Charles Simon père, il s'agissait alors de la question de la révision de la Liturgie de 1820. Depuis lors, la Commission jurassienne de liturgie a travaillé sur mandat des autorités ecclésiastiques, s'efforçant de répondre au mieux aux besoins exprimés par les paroisses, les pasteurs, le Conseil du Synode jurassien ou le Conseil synodal.